

13.12.23

# EN ROUTE VERS LA FÊTE DES JEUNES

## SAISON 2023 / 2024

La **Fête des jeunes**, étape finale de la « **filière H2032** », se tiendra les **15 et 16 juin 2024 à Mâcon**. Afin de préparer au mieux ce rendez-vous pour l'ensemble des clubs et des jeunes franciliens, le CREIF vous propose ce document.

### Modalités de qualification des tireurs à la fête des jeunes

- **POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES**

Pour se qualifier à la fête des jeunes, il existe deux filières :

1. **Une filière CID** qui permet de qualifier 26 tireurs par arme sur l'ensemble du territoire. Ce nombre de tireurs est réparti par quota pour chaque CID. Ce quota est déterminé par le nombre de tireurs présents lors de l'épreuve H2032 CID (règlement FFE).
2. **Une filière H2032** avec trois étapes. Un 8<sup>ème</sup> de finale (épreuve de CID), un ¼ de finale (épreuve IDF) et une ½ finale (épreuve nationale) – sauf au sabre où il y a deux épreuves nationales

Le nombre de qualifiés à la ½ finale nationale est déterminé par la FFE (cf. règlement FFE). Un classement national M15 sera établi à l'issue de ces trois étapes H2032.

Pour la qualification individuelle, il n'y a aucun changement par rapport à la saison dernière. Chaque CID dispose de son quota comme il l'entend.

- **POUR LES ÉPREUVES PAR EQUIPES**

A la fête des jeunes, ce sont des équipes **régionales IDF**. Le comité régional d'escrime Île-de-France a la possibilité d'engager **3 équipes à l'Épée hommes, Épée dames, Sabre hommes et au Sabre dames ; 4 équipes au Fleuret hommes et au Fleuret dames**. Les tireurs qui intégreront les équipes franciliennes à la fête des jeunes sont déterminés de la manière suivante : (Cf. Règlement sportif CREIF)

Les 8 premiers tireurs franciliens au national M15 dans l'arme. + 4 tireurs (Sabre et Épée) ou 8 tireurs (Fleuret) sélectionnés par le CREIF, au classement IDF, ne faisant pas partie des 8 tireurs déjà sélectionnés par le classement national.

Si un tireur ou une tireuse manque une épreuve ou plusieurs épreuves H2032 pour des raisons de sélections en catégories supérieures, les CTS se gardent le droit de l'intégrer dans l'équipe IDF de leur choix afin de pas pénaliser sportivement notre région (avenant bureau CREIF – 17/01/2019).

---

Comité Régional d'Éscrime Île de France

40 rue du Général Leclerc – BP 56 – 78362 MONTESSON cedex

Tél : 01 39 52 98 56 – Email : [contact@escrime-iledefrance.fr](mailto:contact@escrime-iledefrance.fr) – <https://escrime-iledefrance.fr>

Association sportive conforme à la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – créée le 20 juin 1980

Siret n°45046111600011 – Nace : 9312Z

Préparation de la fête des jeunes

- **LES TROIS REGROUPEMENTS « EN ROUTE VERS LA FÊTE DES JEUNES ».**

*OBJECTIF -> cohésion des équipes franciliennes M15*

Pour les tireurs sélectionnés dans les équipes franciliennes, le CREIF organise trois regroupements qui ont pour objectif de créer de la cohésion et de constituer une véritable délégation Île-de-France quel que soit l'arme pratiquée, et le club ou le CID de provenance.

1. **Le dimanche 21 avril 2024 de 9H30 à 18H00.** Par arme sur 3 lieux différents.
2. **Le mercredi 1 mai 2024 de 9H30 à 18H00.** Sur un seul lieu.
3. **Le lundi 20 mai 2024 de 9H30 à 18H00.** Sur un seul lieu.

*La composition des équipes sera annoncée lors de ce dernier regroupement et les équipements seront distribués.*

**Convocation aux regroupements :**

Les convocations et les programmes seront envoyés, pour chaque regroupement, dès que le classement régional IDF sera actualisé à la suite des dernières épreuves prises en compte.

**Sélection aux regroupements :**

Seront sélectionnés à ces regroupements « en route pour la fête des jeunes »

- Les 8 premiers tireurs franciliens au classement national M15 mis à jour.
- Les 4 premiers (au sabre et à l'épée), les 8 premiers (au fleuret) tireurs du classement IDF mis à jour à la suite des dernières épreuves prises en compte n'étant pas sélectionnés par le classement national M15
- Jusqu'à 4 tireurs supplémentaires par arme sur proposition de l'équipe technique.

*Il s'agit d'une sélection. Tous tireurs(es) n'honorant pas la sélection à ces regroupements ou ayant reçu un carton noir durant la saison dans sa catégorie ne pourra participer à la Fête des jeunes 2024 en équipe.*